

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES N° 2023-00035

Le soussigné donne avis public qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal le **mardi 9 janvier 2024, à 19h00**, à la salle du conseil située au 245, chemin Picard, à Shefford. Au cours de cette séance, le conseil statuera sur la demande de dérogations mineures suivantes :

Nature et effets

Les dérogations mineures sont demandées afin de procéder à la subdivision du lot 2 596 192, sis sur la propriété située au 227 chemin Maheu, à Shefford :

- **Lot projeté 6 603 595 :**
 - La distance du bâtiment accessoire existant par rapport à la ligne latérale droite sera de 1,9 mètres (6,23 pieds), soit une différence de 0,10 mètre (0,32 pieds) à la norme minimale requise.
 - La largeur sur la ligne de lot avant sera de 49,06 mètres (160,95 pieds) soit une différence de 10,94 mètres (35,89 pieds) à la norme minimale requise.
- **Lot projeté 6 603 596:**
 - La largeur sur la ligne de lot avant sera de 50 mètres (164,04 pieds), soit une différence de 10 mètres (32,80 pieds) à la norme requise.
 - La superficie du lot sera de 5 928,8 mètres carrés (63 817,07 pieds carrés), soit 71,2 mètres carrés (766,39 pieds carrés) de moins que la superficie minimale requise.

La réglementation en vigueur

Le *Règlement de zonage numéro 2016-532* stipule, à l'article 6.2.5, qu'un bâtiment accessoire détaché ou isolé du bâtiment principal doit se situer à une distance minimale de 2 mètres (6,56 pieds) des lignes de terrain latérales et arrière.

Le *Règlement de lotissement numéro 2016-533* en vigueur dans la zone R-3, à l'article 4.3.2, stipule que la superficie minimale d'un lot est de 6000 m² (64 583,46 pieds carrés) ainsi que la largeur minimale sur la ligne avant est de 60 mètres (196,85 pieds).

Identification du site concerné

La propriété visée par la demande de dérogations mineures se situe sur le lot actuel portant le numéro 2 596 192, du cadastre du Québec, sis au 227 chemin Maheu, dans la zone R-3.

Commentaires

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande en se présentant à la séance du conseil municipal qui aura lieu le 9 janvier 2024, à compter de 19h00, au 245 chemin Picard, à Shefford.

Fait à Shefford, le 20 décembre 2023

Le directeur général et greffier-trésorier,

(signé)

James L. Lacroix